

27 janvier 2009

09.103
ad 09.003

Postulat du groupe UDC

Privatiser l'encavage de l'Etat

Depuis plus de dix ans, l'Etat a remis l'exploitation des vignes dont il est propriétaire, à des vigneron-tâcherons. Ce mode de pratiquer satisfait pleinement les parties concernées. Aujourd'hui, l'Etat encave et commercialise encore moins de la moitié de la vendange récoltée sur les quelques 16 hectares de ses vignes. Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier les possibilités de collaboration avec un ou plusieurs encavages privés pour vinifier les vins dont il a besoin. Cette collaboration doit prendre en compte les installations existantes à Auvernier.

Signataire: S. Rosselet.